

Rapport d'activité 2022





Préambule du Président central

Notre « voix de la raison » est plus nécessaire que jamais

2022 a été une alternance de sentiments. Les deux années de COVID ont laissé des traces et la guerre en Ukraine, combinée à la « crise des puces », a entraîné des difficultés de livraison parfois considérables. Pouvoir vendre des voitures mais ne pas les avoir à disposition est une situation absurde, pour le garagiste comme pour le client. Dans un même temps, grâce à des hausses de prix significatives, le marché de l'occasion a généré des revenus bienvenus qui permettent d'atténuer quelque peu la situation économique sans la changer, tout du moins pas pour le moment. Il en va de même pour la perspective de rattraper le manque cumulé de ces trois dernières années qui se chiffre à environ 200 000 voitures de tourisme. Un jour, il sera possible de le compenser, mais la question est de savoir quand.

Après la victoire de la votation portant sur la loi sur le CO₂, il fallait combler les fossés politiques et faire un pas l'un vers l'autre. Avec la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, nous avons montré comment faire de manière impressionnante lors de la « Journée des garagistes suisses » du 18 janvier 2022. Nous avons cherché à dialoguer avec elle et son département parce que, comme elle, nous sommes convaincus que ce dialogue est plus que jamais nécessaire. Dans les domaines des transports, de l'environnement et de l'énergie également, nous ne pourrions relever les défis de demain que si les différentes parties en présence parviennent à s'entendre sur

des compromis typiquement suisses. Dans ce contexte, l'UPSA continuera d'assumer sa responsabilité à l'avenir en tant que « voix de la raison ». En des temps difficiles, cette voix est plus que jamais nécessaire. Toutefois, cette « voix de la raison » implique également que l'UPSA continue à s'engager clairement en faveur d'une ouverture à toutes les technologies de motorisation. Ce n'est bien sûr pas une opposition à la motorisation électrique mais nous sommes convaincus que différentes technologies peuvent et doivent apporter leur contribution à la réduction des émissions de CO₂. De plus, nous considérons que les interdictions technologiques ne sont pas la bonne solution pour relever les défis qui nous attendent. C'est notamment le cas de l'interdiction des moteurs à combustion pour les voitures neuves à partir de 2035, promulguée par l'UE. Un sondage représentatif réalisé par les médias de notre association en novembre 2022 nous a montré que la population suisse ne veut pas d'une telle interdiction. Et comme nous n'avons pas de sites de production en Suisse, c'est l'UE qui donnera la direction à suivre.

La tendance à l'électromobilité se poursuit, comme le montre la part de marché des motorisations alternatives pour les voitures neuves, qui a atteint un nouveau record de 50.8% à la fin 2022. En d'autres termes, une voiture neuve sur deux disposait d'une motorisation alternative en 2022. Cette évolution qui s'accroît a différentes conséquences. Elle élargit le champ d'action du garagiste, mais exige en même temps des compétences professionnelles supplémentaires dans l'atelier.

En tant qu'association sectorielle et professionnelle, nous avons donc un rôle encore plus important à jouer dans le domaine de la formation et de la formation continue. Un effet secondaire bienvenu est que notre branche devient encore plus attrayante pour les jeunes professionnels. L'enquête menée auprès des jeunes diplômés à l'automne 2022 montre à quel point elle est déjà attractive aujourd'hui : 85% des 1191 personnes en formation ayant participé à l'enquête se sont déclarées heureuses d'avoir choisi un métier dans la branche automobile et recommanderaient leur formation. D'autres font une excellente publicité pour nos métiers en devenant champions du monde, comme Florent Lacilla récemment. Les entrepreneurs des garages membres de l'UPSA doivent donc veiller, par le biais d'un climat d'entreprise favorable, à ce que les jeunes restent dans la branche et à ce que la pénurie de main-d'œuvre qualifiée ne s'aggrave pas davantage. Pour terminer en beauté, à la fin de l'automne, les perspectives conjoncturelles annuelles de BAK Economics, mandatées par l'UPSA, sont arrivées à la conclusion suivante : les choses vont continuer à s'améliorer dans le commerce de voitures neuves et d'occasion, mais aussi dans les ateliers. On ne pouvait rêver meilleure nouvelle pour la fin de l'année.

Au nom du Comité central et avec mes meilleures salutations

Thomas Hurter
Président central



Domaine de compétences Représentation de la branche

Relever les défis de manière systématique

En raison de la guerre en Ukraine, de la crise des puces et du manque de pièces, les chiffres de vente sur le marché automobile sont malheureusement restés dans une zone exceptionnelle pendant l'année sous revue. Le recul du chiffre d'affaires des ventes n'a pu être que partiellement compensé par l'activité des ateliers qui, pour la plupart, sont bien occupés. À cela s'ajoutent de nouveaux défis tels que l'augmentation des prix des véhicules, le passage annoncé à des systèmes d'agence pour de nombreuses marques et la pénurie croissante de personnel qualifié. Les garagistes sont appelés à affronter l'avenir en faisant preuve d'innovation, en augmentant leur efficacité grâce au numérique et en faisant preuve de la confiance en eux nécessaire.

Commerce de véhicules

Statistiques

Au total, 261 408 véhicules à moteur ont été mis en circulation en 2022, dont 225 934 voitures de tourisme et 35 474 véhicules de transport de marchandises et de personnes, soit une baisse de 6.6 % par rapport à l'année précédente. Parmi les modèles de voitures de tourisme les plus vendus, Tesla ModelY a devancé VW Tiguan et Skoda Octavia. La part de marché des voitures de tourisme à

motorisation alternative s'élevait à 50.8 %, dont 17.8 % étaient entièrement électriques. Pour les véhicules utilitaires, 24 909 véhicules légers (moins 14.8 %), 3 449 véhicules utilitaires lourds (moins 3.3 %) et 7 116 véhicules de transport de personnes (moins 16.6 %) ont été nouvellement immatriculés (source : auto-suisse). En ce qui concerne les voitures d'occasion, 711 832 changements de mains ont été enregistrés selon les données d'auto-i-dat ce qui correspond également à un net recul par rapport aux années précédant la pandémie.

Systèmes d'agence

Dans l'UE, de plus en plus de constructeurs et d'importateurs font passer leurs systèmes de distribution de contrats de concession à des « contrats d'agence ». Cette évolution devrait également faire son apparition en Suisse à partir de 2023. Pour les garagistes, ce changement est lié à des risques économiques, mais aussi à des opportunités : en tant qu'agent, le garagiste conclut des contrats d'achat de véhicules neufs avec des clients finaux au nom du constructeur ou de l'importateur et pour le compte de ce dernier. Il aide à la prospection, au courtage pour les contrats et à l'exécution de ces contrats. L'agent met à disposition son infrastructure, ses collaborateurs et son savoir-faire et est rémunéré en conséquence pour ses

services. Le contrat de vente avec le client final est conclu avec l'usine/l'importateur, avec les conséquences contractuelles correspondantes (en ce qui concerne la fixation des prix, le partage de données, la conclusion du contrat de leasing et les retours de leasing, le cas échéant aussi les reprises, etc.).

Dans la pratique, on distingue les « vrais » et les « faux » modèles d'agence. Ce qui est déterminant en vue de la différenciation, ce sont les coûts et les risques supportés par l'usine ou l'importateur dans le cadre de la vente de véhicules neufs : Si l'agent ne supporte pas de risques et de coûts liés à la vente de véhicules neufs, ou seulement des risques et des coûts tout à fait insignifiants, il n'est pas un entrepreneur au sens du droit des cartels et est donc un « véritable » agent – il est en fin de compte le prolongement du constructeur.

Si le contrat d'agence confère à l'agent des risques et des coûts liés à la transmission des contrats pour le compte du constructeur, il est un entrepreneur au sens du droit des cartels et est donc un « faux » agent.

En ce qui concerne cette distinction, divers dangers et risques liés au droit des cartels existent pour les concessionnaires dans le

cas du faux modèle d'agence. Afin de soutenir les garagistes suisses et les associations de concessionnaires de marques dans les négociations contractuelles à venir, l'UPSA a demandé, au cours de l'exercice, la rédaction d'une expertise détaillée sur les nombreuses questions relatives au système d'agence. Cette dernière sera présentée au premier trimestre 2023.

Après-vente, technique et environnement

Numérisation

Tant les processus au sein des garages que les processus liés à l'immatriculation des véhicules sont numérisés en permanence. Au cours de l'année de référence, l'UPSA a informé sur les opportunités et les risques et a présenté des exemples positifs tirés de la pratique. En outre, en tant que membre de l'association Cardossier et dans le cadre de groupes de travail, l'UPSA a participé à l'élaboration de possibilités de simplification de l'immatriculation des véhicules.

CheckEnergieAuto

Au cours de l'année 2022, ce service de l'UPSA, soutenu par le programme SuisseEnergie, a été actualisé et revalorisé sur plusieurs points. La nouveauté la plus marquante est l'ajout d'un comparateur avec les voitures électriques au certificat CheckEnergieAuto. Ce dernier met en évidence la différence de coûts énergétiques entre le véhicule actuel et une voiture électrique du même segment automobile.

Motorisations alternatives

Au 1^{er} janvier 2022, l'UPSA a repris de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux (SSIGE) les activités liées à la

certification des spécialistes des carburants gazeux. Grâce à un réseau croissant de partenaires de formation, les premiers cours ont été organisés selon le nouveau concept de formation modulaire. En accord avec ce thème, la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) a publié, avec la participation de l'UPSA, une nouvelle brochure d'information sur la manipulation sûre des véhicules au gaz.

Prestations / coopérations

Conseillers à la clientèle

En 2022, plus de 2400 garages ont été visités et suivis personnellement ou, sur demande, en ligne par les cinq conseillers à la clientèle de l'UPSA. Les thèmes trimestriels sélectionnés dans les domaines de la formation, de la représentation de la branche, du droit et de la politique ou de la vie associative ont suscité l'intérêt du groupe visé. Un sondage interne confirme que 93 % des garages visités se sentent bien, voire très bien représentés par l'UPSA.

Présence croissante du numérique dans les affaires courantes

De nombreux garages ont profité de la pandémie pour numériser leurs services et acquérir des connaissances en matière d'abonnements automobiles, de prise de rendez-vous en ligne ou de bureau sans papier, etc. Par exemple, les garages partenaires officiant comme intermédiaires peuvent établir eux-mêmes des justificatifs et conclure la vente du véhicule par le biais de l'assurance UPSA tutto bene (Allianz), même le samedi.

Assurance de garantie

Le garagiste de l'UPSA, un partenaire fiable – même pour la vente de véhicules

d'occasion, bien que les changements de mains des véhicules d'occasion aient légèrement diminué en 2022. De nombreux véhicules d'occasion ont été vendus avec une garantie UPSA by Quality1. Depuis peu, la garantie est encore plus simple, car la franchise et/ou la participation aux frais de matériel peuvent être choisies par le garage lui-même.

Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Nouvelle loi sur la protection des données

La nouvelle loi sur la protection des données (LPD) entrera en vigueur le 1^{er} septembre 2023. L'UPSA s'est préparée concrètement à la nouvelle situation légale et pour une mise en œuvre correcte au sein du secrétariat à l'aide d'exemples de cas. Sur la base des enseignements tirés des cas d'utilisation, un concept de sécurité de l'information et de protection des données a été élaboré en étroite collaboration avec le service juridique. Ce document a été conçu de manière à ce qu'il serve également d'ouvrage de référence facile à comprendre pour les collaborateurs.

Mise à niveau du système ERP

Une grande étape a pu être franchie à la fin de l'exercice 2022 avec la mise à niveau réussie du système ERP. Le secrétariat est ainsi à la pointe de la technologie et prêt à affronter l'avenir. Le deuxième grand jalon sera posé en 2023 avec le développement et la mise en place de la plateforme en ligne.

Markus Aegerter
Direction





Domaine de compétences Formation

Florent Lacilla remporte l'or aux WorldSkills

Un succès exceptionnel pour le jeune Fribourgeois de 23 ans Florent Lacilla et pour la branche automobile suisse : le mécatronicien d'automobiles romand remporte l'or dans le cadre des WorldSkills 2022 à Dresde, en Allemagne. « J'ai tout donné », déclare le nouveau champion du monde, vainqueur de l'EuroCup 2022 et double champion suisse en 2018 et 2020.

Promotion de la relève / Championnats des métiers SwissSkills 2022

Les meilleurs mécatroniciens d'automobiles que le pays a à offrir sont entrés en lice du 17 au 21 septembre dans le cadre des SwissSkills 2022 pour décrocher le titre de champion suisse. Vingt jeunes talentueux se sont affrontés à BERNEXPO et se sont livrés à une compétition passionnante. Les épreuves ont également offert un décor impressionnant à des milliers d'élèves venus en visite. Fabio Bossart de Schötz LU (or), Nevio Bernet d'Ufhusen LU (argent) et Noah Frey de Studen BE (bronze) : grâce à leur performance exceptionnelle, ces trois mécatroniciens talentueux ont relégué les 17 autres mécatroniciens d'automobiles du même âge, nés en 2001 et après, aux places suivantes.

WorldSkills Competition 2022 Special Edition

Le mécatronicien d'automobiles romand Florent Lacilla remporte l'or en Allemagne et donc le titre de champion du monde aux championnats du monde des métiers. Olivier Maeder, membre de la direction de l'UPSA en charge du service Formation, dresse un bilan satisfaisant : « De telles performances permettent de tirer des conclusions sur la force de notre système de formation professionnelle et sur le travail des partenaires de formation que sont l'école, les cours interentreprises et l'entreprise. » En mars, Florent Lacilla avait déjà remporté la victoire au classement général de l'EuroCup à Dresde. Onze ans après Flavio Helfenstein à Londres, un talent de la branche automobile suisse a donc de nouveau remporté une médaille d'or aux WorldSkills.

Formations initiales Formations initiales techniques

Les examens Haut voltage avec les deux attestations de compétences de l'UPSA ont été intégrés non seulement pour les mécatroniciens d'automobiles (MA), mais aussi pour les mécaniciens en maintenance d'automobiles (MMA) à partir du début des apprentissages de 2022. Au total, 823 examens HV1 et 772 examens HV2 ont ainsi été réalisés pour les MA en 2022.

En 2022 ont eu lieu les premiers examens finaux pour les mécatroniciens d'automobiles selon l'ordonnance de formation de 2018. Les taux de réussite étaient bons à très bons pour toutes les formations initiales (participants/diplômés MA Légers 654/598, MA Utilitaires 139/127, MMA Légers 1113/958, MMA Utilitaires 160/139 et AMA 348/322). Le nombre de candidats ayant réussi l'examen de MA dépassait de plus de 50 les chiffres de l'année précédente dans toute la Suisse. Avec le début des formations initiales selon l'ordonnance de formation 2018, l'examen quinquennal des formations initiales actuelles est déjà à nouveau nécessaire. Des ateliers ont déjà eu lieu avec les lieux de formation que sont les cours interentreprises (CI) et l'OFS. Il s'est avéré que la grande majorité des personnes interrogées sont satisfaites de la formation actuelle et de ses contenus. Les cantons et le SEFRI ont également déjà rédigé un rapport sur l'examen quinquennal. L'enquête en ligne auprès des entreprises sera encore organisée début 2023, puis la Commission suisse pour le développement professionnel et la qualité de l'UPSA (CD&Q) élaborera une recommandation à l'intention de la Commission de formation professionnelle (CFP).

Formation commerciale de base

Procédures de qualification (PQ) 2022 : 99 personnes en formation ont passé l'examen final avec une note moyenne de 4.96, ce qui correspond exactement à la moyenne des notes obtenues sur l'ensemble de la Suisse.

Projet « Employés de commerce 2023 »

En 2022, différents documents et outils ont été élaborés pour la mise en œuvre de la nouvelle formation initiale en entreprise et dans les CI. L'intégration des outils de formation en entreprise a été réalisée sur la plateforme d'apprentissage Time2learn. Des séances d'information en ligne ont été organisées à l'automne pour les entreprises intéressées. La nouvelle formation commerciale de base a fait l'objet d'une large communication.

Formations initiales dans le commerce de détail

Au total, 207 personnes en formation ont participé à la procédure de qualification 2022. La répartition était la suivante : 25 assistants du commerce de détail et 182 gestionnaires du commerce de détail Logistique des pièces détachées.

Projet « Vente 2022+ »

En août, 233 jeunes ont commencé pour la première fois leur formation initiale dans le commerce de détail selon l'ordonnance de formation de 2021, dont 31 gestionnaires du commerce de détail de la branche « Sales Automobile ». L'intérêt pour la nouvelle formation initiale Sales est important et les jeunes sont bien informés à ce sujet. Le groupe de travail responsable a terminé les contenus des moyens d'enseignement des CI et les scénarios des CI pour la première année d'apprentissage et les a mis en ligne sur la plateforme d'apprentissage Konvink. Une formation sur Konvink a été organisée pour les responsables de CI. Les formateurs ont eu la possibilité de se préparer à la nouvelle formation initiale dans le commerce de détail lors de formations régionales gratuites.

Groupe de travail Séminaire pour les femmes

Les participantes au 31e séminaire pour les femmes de l'UPSA se sont réunies à Vitznau (LU). Les thèmes de la cybersécurité, de la protection des données, de la formation, du maintien du salaire et de la photo parfaite étaient au programme du cours. À la fin de l'année, Irene Nyffeler s'est retirée de la présidence du GT Séminaire pour les femmes.

Formation professionnelle supérieure Conseillers de vente automobile avec brevet fédéral

L'enquête qualifiée sur les besoins, réalisée à l'automne 2022 auprès d'une sélection de garagistes, d'importateurs et de jeunes diplômés dans les régions germanophones et francophones, a servi, avec le « concept de formation des conseillers de vente automobile avec brevet fédéral », de base décisionnelle pour la révision totale proposée du règlement d'examen datant de 2003. La demande sera traitée par la CFP le 26 janvier 2023.

Conseillers de service automobile avec brevet fédéral

Les premières formations selon le nouveau règlement d'examen et selon les nouveaux concepts de formation ont débuté en novembre 2021 (Suisse romande) et en avril 2022 (Suisse alémanique). Elles se poursuivront jusqu'en juin 2023. Les experts d'examen ont élaboré un modèle d'examen et prépareront d'ici août 2023 les premiers documents d'examen pour vraisemblablement 28 participants de Suisse romande et de Suisse alémanique.

Restaurateurs de véhicules avec brevet fédéral

En octobre 2022, le septième début du cursus des restaurateurs de véhicules, spécialisation Technique automobile, a déjà pu être confirmé. Les participants suivent désormais la formation en cours d'emploi pendant deux ans et demi. Parallèlement, les 16 participants francophones ont suivi des modules d'enseignement à Fribourg, Genève et Yverdon-

Les-Bains. En 2023, il s'agit maintenant de préparer l'examen de 2024, qui sera passé pour la première fois en français.

Gestionnaires d'entreprise diplômés secteur automobile

Martin Bächtold, nouveau président de la commission Examen professionnel supérieur (EPS), a célébré une entrée en matière réussie à l'occasion de l'EPS de septembre 2022. Malheureusement, les fournisseurs de formation de toute la Suisse n'ont pas pu confirmer le début du cursus en 2022 en raison d'un manque de demande. L'UPSA, la GIBB de Berne, la STFW de Winterthour et 7act Benson de Lausanne s'efforcent de trouver des participants pour 2023.

Diagnosticien d'automobiles et coordinateurs d'atelier automobile avec brevet fédéral

En 2022, le domaine de compétences Moteur (P2) a été remanié en lien avec les contenus des motorisations alternatives et a ainsi intégré de nouveaux contenus sur les véhicules électriques et hybrides. La formation débutera à l'automne 2023 dans toute la Suisse. Les premiers examens se dérouleront à l'automne 2024. Une étape a déjà été franchie avec le domaine de compétences Motorisations alternatives (Z4 AA), pour lequel les premiers examens des écoles pilotes ont eu lieu à l'automne 2022.

Business Academy

En collaboration avec les sections, les modules didactiques ont été réalisés en 2022 et le module « Utiliser les instruments des nouvelles ordonnances de formation 2018 » a été étendu à l'italien. L'offre de formation avec des cours en présentiel et des webinaires a été complétée par « La nouvelle loi sur la protection des données » ou des formations de formateurs pour les gestionnaires du commerce de détail. En 2022, les partenaires de formation de l'UPSA ont organisé au total 2248 tests HV1, 1094 tests HV2 ainsi que 236 examens sur les bases du gaz au niveau de la formation continue.

Solution par branche SAD

Au cours de l'année de référence, 610 personnes de contact pour la sécurité au travail (PERCO) ont pu être formées au total (formation et formation continue). L'évaluation des dangers et des risques pour la branche a été mise à jour en collaboration avec le service spécialisé. Sur cette base, des ateliers ont été organisés pour réviser les listes de contrôle pour la détermination des dangers. La brochure CFST « L'accident n'arrive pas par hasard ! Sécurité au travail et protection de la santé le secteur automobile » a été remaniée. Entre-temps, cette solution par branche compte 2916 entreprises de la branche automobile, de la carrosserie et des deux-roues.

Olivier Maeder
Direction



Réussite aux examens professionnels et à l'examen professionnel supérieur

Diagnosticiciens d'automobiles et coordinateurs d'atelier automobile avec brevet fédéral

171 diplômés et 0 diplômée

132 diplômés

Spécialisation DA Véhicules légers

0 diplômée DA Véhicules légers

100 germanophones 14 francophones 18 italophones

32 diplômés

Spécialisation DA Véhicules utilitaires

0 diplômée

0 diplômée

28 germanophones 4 francophones 0 italoophone

7 diplômés CAA

0 diplômée

0 diplômée

7 germanophones 0 francophone 0 italoophone

Taux de réussite à l'examen

DA Véhicules légers : 61%

DA Véhicules utilitaires : 100%

CAA : 70%

Conseillers de vente automobile avec brevet fédéral

14 diplômés et diplômées

14 diplômés 0 diplômée

14 germanophones 0 francophone

Taux de réussite à l'examen : 93 %

Conseillers de service à la clientèle dans la branche automobile avec brevet fédéral

25 diplômés et diplômées

17 diplômés 8 diplômées

25 germanophones 0 francophone

Taux de réussite à l'examen : 92 %

Restaurateurs de véhicules avec brevet fédéral

13 diplômés et diplômées

10 diplômés 3 diplômées

13 germanophones 0 francophone

13 diplômés spécialisation Technique automobile 0 diplômé spécialisation Carrosserie-tôlerie

Taux de réussite à l'examen : 69 % Taux de réussite à l'examen –

1 diplômé supplémentaire : examen de certificat Conseils en restauration

Gestionnaires d'entreprise diplômés secteur automobile

40 diplômés et diplômées

36 diplômés 4 diplômées

18 germanophones 22 francophones

Taux de réussite à l'examen : 70 %



Communication / Politique / Droit / Œuvres sociales

Discussion sur l'énergie, « Motion Pfister » et nouveau slogan pour l'Union

L'année 2022 a été marquée par des développements politiques au niveau européen, qui ont également été pertinents pour les garagistes suisses. L'automne a été dominé par le débat sur une éventuelle pénurie d'énergie, sans toutefois oublier un jubilé couronné de succès.

20 ANS AUTO INSIDE

Le magazine spécialisé de l'UPSA AUTO-INSIDE a célébré son 20^e anniversaire en 2022. Paru pour la première

fois en 1928 sous le titre « Schweizer Auto-Gewerbe », rebaptisé « Garage » en 1995 puis AUTOINSIDE en 2002, ce magazine, qui paraît onze fois par an, est de loin la première publication de la branche automobile suisse. En combinaison avec le site web de l'UPSA, qui publie pratiquement tous les jours des nouvelles pertinentes pour les garagistes et leurs collaborateurs, et la newsletter hebdomadaire de l'UPSA, les médias de l'UPSA atteignent désormais 130 000 personnes chaque mois.

Slogan de l'UPSA

« La voiture notre passion. » : le slogan de longue date de l'UPSA n'est plus adapté à l'époque actuelle. Sa version

allemande est notamment trop associée à la puissance des voitures. Un groupe de travail composé de membres du Comité central de l'UPSA a été chargé d'élaborer une version plus moderne, qui doit en même temps veiller à ce que l'UPSA ou ses membres soient davantage perçus comme des conseillers en mobilité complets et comme des prestataires de mobilité. Voici le slogan finalement choisi : « Avec nous sur la bonne voie ».

« Journée des garagistes suisses »

Le 18 janvier 2022, après l'annulation de l'édition 2021 de la « Journée des garagistes suisses » en raison de la pandémie de COVID-19, quelque 700 invités se sont retrouvés au Kursaal de Berne pour la 16^e édition de ce qui est devenu le plus grand colloque spécialisé de la branche automobile suisse. À cette occasion, la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, cheffe du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication, a souligné le rôle central des garagistes. « Le passage à une mobilité respectueuse du climat ne serait pas réalisable sans l'engagement quotidien de près de 40 000 mécaniciennes et mécaniciens, mécatroniciennes et mécatroniciens, conseillers en mobilité et garagistes », a-t-elle déclaré sous les applaudissements des participants au colloque. La Conseillère fédérale a

rappelé aux garagistes leur responsabilité en matière de protection de l'environnement et de sécurité routière : « Vos connaissances spécialisées et vos prestations sont importantes. La Confédération est à vos côtés. »

« Motion Pfister »

La transmission de la motion Pfister au Conseil fédéral par le Conseil des États en mars 2022 a certainement constitué une étape importante dans l'engagement politique de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA). La motion du Conseiller national zougais Gerhard Pfister (Le Centre) oblige le gouvernement suisse à garantir l'exécution de la Comauto, jusqu'ici insuffisante, par le biais d'une ordonnance. La Comauto de la Commission suisse de la concurrence (COMCO), qui existe depuis 2002, a pour objectif de garantir une concurrence saine dans la branche automobile au profit des consommateurs. Elle donne notamment aux garagistes et aux fournisseurs, ainsi qu'à d'autres acteurs du marché, la possibilité de gérer plusieurs marques de voitures. Le garagiste bénéficie d'une certaine protection contre la résiliation du contrat et les entreprises ne représentant pas une marque donnée ont accès à des informations techniques importantes pour l'entretien des véhicules.



La caisse de compensation MOBIL est armée pour l'avenir. La caisse de compensation MOBIL a confié l'exécution de la prévoyance professionnelle à la caisse de pension MOBIL.

Caisse de pensions MOBIL

Avec un taux de couverture de 103,91 % selon l'art. 44 al. 1 OPP 2, la caisse de pension MOBIL est en excédent de couverture. L'année 2022 a été une année boursière difficile. Au 31.12.2022, une performance TWR (YTD) de -7,60 % a été enregistrée sur l'ensemble de la fortune par le fonds. Une réserve de fluctuation de valeur est constituée pour absorber les fluctuations de cours sur les propres placements de la fortune. En raison de la performance négative, une partie de cette réserve a été dissoute au profit du compte d'exploitation 2022. Les frais administratifs restent inchangés en 2023 et représentent, selon le plan de prévoyance, entre 0,3 et 0,4 % du salaire assuré.

Les avoirs de vieillesse ont été rémunérés à 1.5 % (0.5 % pour cent de plus que le taux d'intérêt minimal selon la LPP) avec effet au 01.01.2022. En 2023, les avoirs de vieillesse seront provisoirement rémunérés au taux d'intérêt minimal LPP. Le taux d'intérêt définitif est décidé en fin d'année sur la base de la performance des placements et du taux de couverture. Une éventuelle bonification d'intérêts est créditée le 31 décembre de chaque année et augmente la valeur initiale de l'avoir de vieillesse sur le certificat de prévoyance au 1^{er} janvier.

Après le versement d'une contribution supplémentaire en faveur des retraités en 2008 et 2013, les bénéficiaires d'une rente de vieillesse ont à nouveau reçu en 2022 un montant supplémentaire et unique à hauteur d'une rente mensuelle (avec un minimum de 500 francs).

Outre la consultation du certificat de prévoyance personnel, les personnes assurées ont la possibilité de simuler elles-mêmes divers calculs via l'outil « connect|Assurés », par exemple en cas de modification du salaire, de rachat, de versement anticipé pour l'encouragement à la propriété du logement et de départ à la retraite.

Monique Baldinger
Secrétariat de la direction & communication

REC et modèle d'agence

Le nouveau règlement d'exemption par catégorie (REC) pour les accords verticaux est entré en vigueur en Europe à la mi-2022. Si le REC vertical en vigueur jusqu'à présent ne se concentrait pas sur la réglementation de la vente en ligne et des plateformes, la nouvelle version s'y intéresse de plus près, notamment en ce qui concerne la vente directe des constructeurs et la vente par l'intermédiaire des concessionnaires, afin de garantir la libre concurrence. Le modèle d'agence, déjà introduit ou en cours d'introduction chez différentes marques en Europe, est au cœur de cette démarche.

Pénurie d'énergie

La guerre qui fait rage en Ukraine depuis février 2022 a conduit à discuter d'une éventuelle pénurie d'énergie à l'automne 2022 et à se préparer à une telle situation. L'industrie et les arts et métiers ont été invités à prendre des mesures pour économiser l'énergie. Afin d'aider et d'inspirer ses membres dans cette démarche, l'UPSA et sa Commission Service, technique et environnement ont préparé une compilation de propositions. Il en a résulté une liste de contrôle avec des propositions concrètes pour économiser de l'énergie.

Caisse de compensation MOBIL 33

Le 28 septembre 2022, la caisse de compensation MOBIL a fêté son anniversaire. Depuis 75 ans, elle offre aux membres des associations professionnelles affiliées des conseils complets et compétents dans le domaine du 1^{er} pilier. Elle comptait 6544 membres au 31.12.2022 – une progression réjouissante de 1688 membres par rapport à l'année précédente, due principalement

à l'adhésion d'ASTAG au 01.01.2022. La caisse de compensation MOBIL est aujourd'hui la caisse de compensation de quatre associations professionnelles : l'UPSA, ASTAG, carrosserie suisse et 2roues Suisse. Le nombre de membres a fortement augmenté au cours de ces deux dernières années, ce qui a entraîné une hausse de la charge de travail. En 2022, l'allocation pour perte de gain Coronavirus est restée un thème central. Les paiements ont cessé fin 2022. Au cours des trois années concernées, la caisse de compensation MOBIL a enregistré plus de 6000 bénéficiaires et versé près de onze millions de francs d'allocations pour perte de gain. En plus des affaires courantes, de nouvelles dispositions légales doivent régulièrement être mises en œuvre rapidement (en 2022, par exemple, le mariage pour tous ou l'introduction de l'allocation d'adoption). La stabilisation de l'AVS (AVS 21) est un thème important de 2022, qui accompagnera également la caisse de compensation MOBIL à l'avenir. Le 25 septembre 2022, le peuple et les cantons ont accepté la réforme AVS 21. La modification de la loi sur l'AVS et l'arrêté fédéral sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un relèvement de la TVA ont tous deux été acceptés. Entre autres, l'âge de référence pour les femmes et les hommes est uniformisé à 65 ans et le départ à la retraite est assoupli. La réforme entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024. Les modifications prévues sont importantes et représentent un grand défi pour toutes les caisses de compensation. Afin de maintenir, voire d'optimiser encore davantage, la compétence de son service à la clientèle, la caisse de compensation MOBIL a adapté ses structures internes à la nouvelle situation de départ et a légèrement renforcé ses équipes.

L'association est populaire



Effectifs de membres dans les sections

Section	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021	Fin 2022
AG	327	339	335	335	334
BE	469	474	478	482	476
BS/BL	159	167	167	166	167
FR	157	158	158	158	156
GE	86	87	87	91	90
GL	32	32	32	33	33
GR	190	188	189	186	187
JU	91	91	89	86	85
NE	70	69	72	69	73
SG/AI/AR/FL	330	338	347	348	352
SH	49	50	52	51	53
SO	141	144	143	147	147
SZ	95	96	95	97	100
TI	171	169	168	168	164
TG	144	146	148	149	146
UR	27	26	25	25	22
VD	278	269	265	258	251
VS	167	167	165	164	161
LU/OW/NW	253	255	262	261	265
ZG	51	52	53	52	53
ZH	517	512	509	513	532
Nombre total de membres actifs	3804	3829	3839	3839	3847
Membres passifs	39	38	40	41	42

Répartition entre les régions linguistiques

Le pourcentage de membres de l'UPSA originaires de Suisse alémanique a diminué et est passé de 78.4 à 75.7 % de l'effectif total. À la fin 2022, 20 % des membres étaient domiciliés en Romandie et 4.3 % dans le canton du Tessin.

	2018	2019	2020	2021	2022
Suisse alémanique	2835	2870	2886	2883	2914 (75,7 %)
Romandie	798	790	785	788	769 (20,0 %)
Tessin	171	169	168	168	164 (4,3 %)
Total	3804	3829	3839	3839	3847

À la fin de l'année 2022, l'UPSA comptait 3847 membres dans toutes ses sections sur l'ensemble de la Suisse. Par rapport à l'année précédente, l'effectif a gagné un membre passif.

Les sections de Zurich (532 membres) et de Berne (476 membres) sont en tête de la liste des plus grandes sections.

Au niveau national, 40 155 collaborateurs (personnes en formation incluses) sont à l'œuvre dans 3847 entreprises soit une moyenne de 10.4 personnes par entreprise. Ce chiffre a augmenté de 0.1 % par rapport à l'année précédente.

Mutations de personnel en 2022

Tahir Pardhan et Noemi Wyss sont venus rejoindre l'équipe de l'UPSA au niveau de l'état-major.

Le Comité central remercie pour leur engagement Serina Danz, Nils Messerli, Olivia Solari et Sandra Thurnherr qui ont quitté l'UPSA.

État au 31 décembre 2022

Les membres du Comité central



Comité central

Le comité central est l'organe directeur de l'UPSA. Il défend les intérêts de l'Union face au monde extérieur. Il est constitué du président, de deux vice-présidents et de huit autres membres et réalise toutes les mesures nécessaires à la mise

en oeuvre des objectifs dans le cadre des décisions de l'assemblée des délégués et des directives de politique associative recommandées par la conférence des présidents.



Thomas Hurter
Président central et membre du comité directeur



Pierre Daniel Senn
Vice-président et membre du comité directeur



Manfred Wellauer
Vice-président et membre du comité directeur



Enrico Camenisch
Membre, service Fonds de formation professionnelle, communication



René Degen
Membre, service Prestation / Aftersales



Barbara Germann
Membre, service Formation



Charles-Albert Hediger
Membre, service Formation



Markus Hesse
Membre, service Commerce



Dominique Kolly
Membre, service Véhicules utilitaires



Nicolas Leuba
Membre, service Assurances sociales, communication



Andri Zisler
Membre, service Commerce, communication

La direction et le secrétariat de l'UPSA

Le secrétariat de l'UPSA fonctionne comme un centre de prestations. Il vise à optimiser l'offre de prestations en faveur des membres. Il est composé de la direction et des services

Finances, Formation et formation continue, Commerce/Communication et Prestation/Aftersales.

État 31 décembre 2022

Direction

En sa qualité d'organe de direction, la direction élabore les stratégies et les plans pour le Comité central et garantit leur mise en œuvre coordonnée. La direction traite les affaires les plus importantes de l'Union et veille à ce que les différentes commissions et sections agissent dans l'intérêt des membres par des concertations mutuelles et une coordination.

Pierre Daniel Senn, Vice-président
Manfred Wellauer, Vice-président
Markus Aegerter, Chef du service Représentation de branche
Olivier Maeder, Chef du service Formation

Etat-major



Monique Baldinger
Secrétariat
de la direction &
communication



Tahir Pardhan
Service juridique



Jan Schär
Service juridique



Noemi Wyss
Service juridique

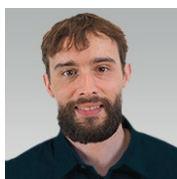
Formation/Finances



Olivier Maeder
Direction



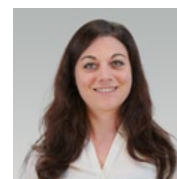
Stéphanie Ackerman
Finances & Formation



Gabriel Bär
Fonds de formation
professionnelle



Flavia Del Colle
Finances



Favre Laurence
Business Academy
UPSA



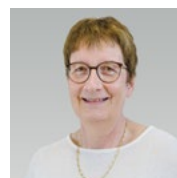
Fabian Fuhrer
Finances



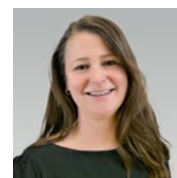
Daniel Fürst
Sécurité au travail et
protection de la santé



Astrid Gürtler
Encadrement des membres &
Fonds de formation
professionnelle



Brigitte Hostettler
Formation commerciale de
base & commerce de détail



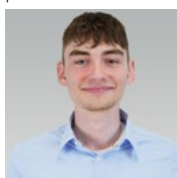
Stefanie Hostettler
Fonds de formation
professionnelle



Thomas Jäggi
Formation initiale &
formation professionnelle
supérieure



Manuela Jost
Formation professionnelle &
sécurité au travail



Demetrio Kammermann
Formation



Anja Linder
Formation



Hansruedi Ruchti
Technique automobile &
examens



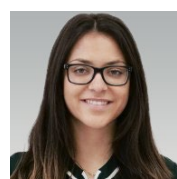
Cornelia Russenberger
Formation professionnelle
& examens



Arnold Schöpfer
Formation initiale &
formation professionnelle
supérieure



Markus Schwab
Technique automobile
& examens



Arjeta Sulejmani
Formation & sécurité
au travail

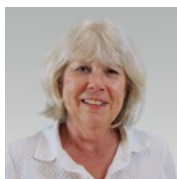
Représentation de branche



Markus Aegerter
Direction



Erika Castrighini
Réception



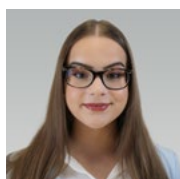
Margareta Franz
Inspectorat de l'environnement et des stations-service



Christine Holzer
Inspectorat des stations-service et de l'environnement



Olivia Jeckelmann
Prestations & conseil des clients



Adriana Martins
Réception & représentation de branche



Robert Mühlheim
Conseil des clients



Sandra Nützi
Organisation événementielle



Christa Odermatt
Projet ICT



Curzio Pedretti
Conseil des clients



Markus Peter
Technique & environnement



Kurt Pfeuti
Conseil des clients



Fabrice Prieto
Conseil des clients

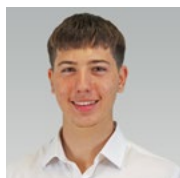


René Schoch
Conseil des clients



Irene Schüpbach
Prestations & conseil des clients

Employé de commerce en formation



Mattia Francone
Personne en formation



Michelle Maurer
Personne en formation

Impressum

Ce rapport de gestion contient l'état au 31 décembre 2022 et est publié en juin 2023.

Editeur:

Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
Wölflistrasse 5, 3006 Berne
Téléphone 031 307 15 15, info@agvs-upsa.ch, www.agvs-upsa.ch

Conception, rédaction et mise en page:

Communication UPSA, en collaboration avec Viva AG für Kommunikation, Zurich

Photos

AGVS, Peter Fuchs, agences de photos: iStock, Shutterstock
2022 © Reproduction des textes et des graphiques avec mention des sources et exemplaire justificatif à l'UPSA